

Communiqué

Jardins familiaux : résultats rassurants suite à l'évaluation de la pollution des sols

Les résultats des campagnes d'analyses des sols menées ces dernières semaines dans les jardins familiaux de Lausanne présentent des résultats rassurants. Pour ce qui concerne les dioxines et furanes, seuls 3 échantillons sur les 26 dépassent de peu le seuil d'investigation et impliquent de limiter la consommation de cucurbitacées à 100 grammes par semaine. De plus, du point de vue des autres polluants tels que les métaux lourds, les concentrations rencontrées restent toutes inférieures aux seuils d'investigation. Les mesures de précaution d'usage générales restent en vigueur.

Depuis la découverte de la présence d'une pollution aux dioxines et furanes dans la région lausannoise, le Canton a lancé, en collaboration avec la Ville, plusieurs campagnes d'analyses de sols pour évaluer toujours plus finement le niveau et l'étendue de cette pollution sur le territoire. Dans ce cadre et comme annoncé par la Ville à l'automne passé, une série d'analyses visant à évaluer la pollution des sols de l'ensemble des jardins familiaux de Lausanne a été menée ces dernières semaines.

Des résultats rassurants pour la totalité des polluants

En ce qui concerne les dioxines et furanes : sur la totalité des 26 échantillons prélevés dans les jardins familiaux seuls 3 (Montriond, Bois-gentil et Champ-Thénoz) dépassent de peu le seuil d'investigation de 20 ng TEQ/kg, la concentration maximale rencontrée étant de 25 ng TEQ/kg et impliquent de limiter la consommation de cucurbitacées à 100 grammes par semaine.

Du point de vue de tous les autres polluants tels que les métaux lourds ou les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les concentrations rencontrées restent toutes inférieures aux seuils d'investigation.

Des mesures de précaution d'usage générales toujours en vigueur

Ces résultats rassurants permettent aux jardinières et jardiniers des jardins familiaux de Lausanne de planter fruits et légumes sans restriction (à l'exception de la limitation de la consommation des cucurbitacées pour trois jardins). Toutefois, il s'agit de continuer à respecter les recommandations édictées par Unisanté, indépendamment des concentrations en dioxines et furanes, sur toutes les zones : ne pas manger de la terre (porter une attention particulière aux enfants en bas âge, en raison du réflexe main-bouche) ; se laver les mains après avoir manipulé de la terre et en rentrant d'une activité à l'extérieur ; laver les fruits et les légumes provenant des jardins.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 21 315 52 00 | +79 647 99 85**

Lausanne, le 20 mai 2022

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1